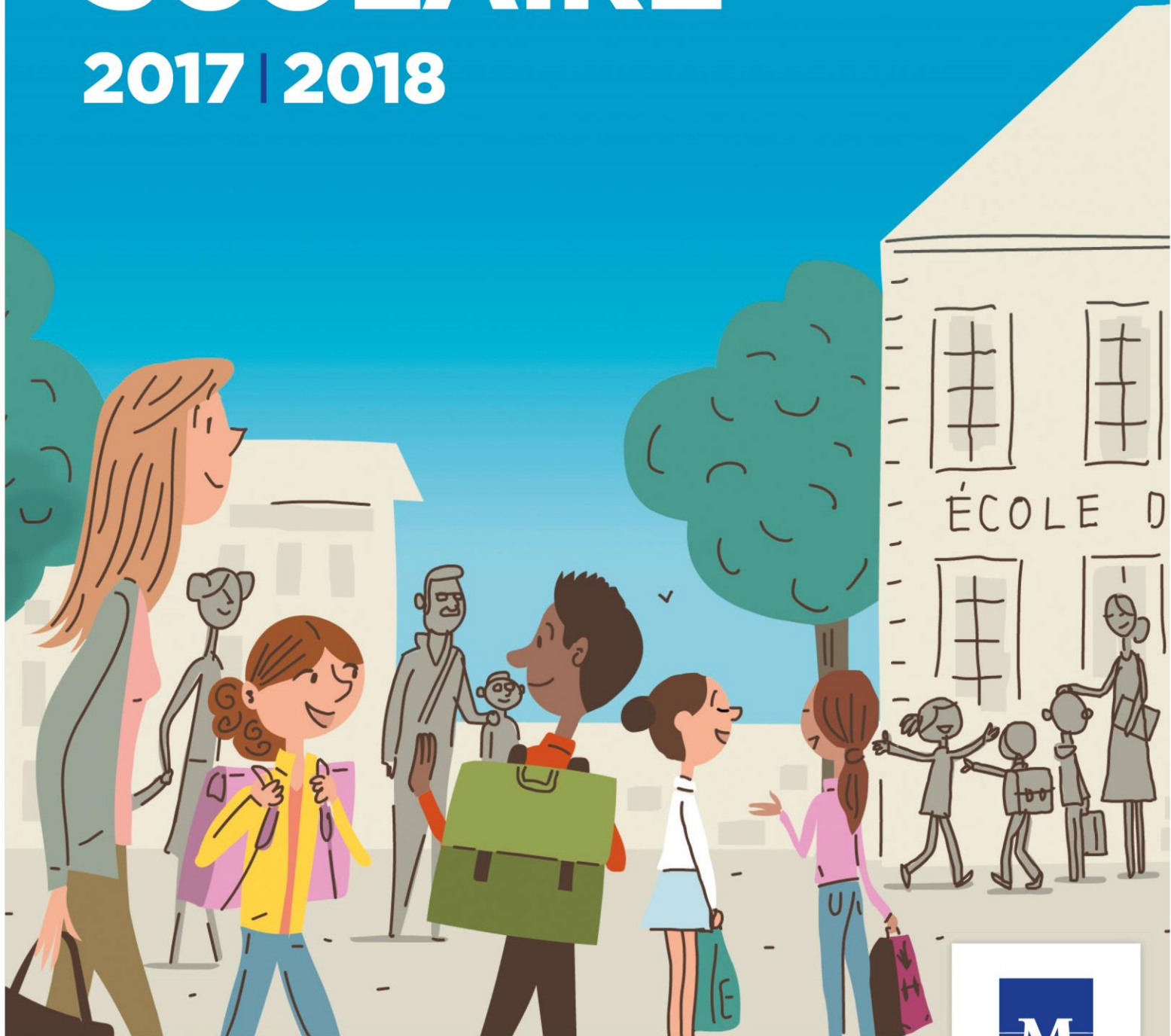


# RENTRÉE SCOLAIRE

2017 | 2018



# Sommaire

<b>A Montpellier, 11 nouveaux établissements à horizon 2024</b>	<b>p.5</b>
<b>Près de 10 M€ investis cette année dans le patrimoine scolaire</b>	<b>p.8</b>
<b>Montpellier expérimente la semaine de 4 jours dans 3 groupes scolaires dès la rentrée 2017-2018</b>	<b>p.13</b>
<b>« Ma cantine autrement », pour une restauration scolaire optimisée, de qualité et éco-responsable</b>	<b>p.15</b>
<b>La Ville engagée auprès des familles par l'action sociale, culturelle et éducative</b>	<b>p.19</b>
<b>Les écoles visitées par Philippe Saurel à l'occasion de la rentrée scolaire</b>	<b>p.22</b>
<b>Les chiffres clés de l'éducation à Montpellier</b>	<b>p.24</b>



## Une rentrée 2017-2018 préparée pour garantir les meilleures conditions de travail aux 21 960 élèves de Montpellier

*« Etre élève dans une école municipale de Montpellier, c'est pouvoir apprendre et découvrir selon son âge et ses besoins. Premier budget de la Ville, l'éducation demeure une priorité et les actions menées dans les écoles montpelliéraines visent une réussite éducative et sociale, à la hauteur d'une ville en pleine croissance. Bonne rentrée à tous. »*

**Philippe SAUREL,**  
Maire de la Ville de Montpellier,  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

### **A Montpellier, 11 nouveaux établissements à horizon 2024**

Avec un budget total de 90,4 M€ cette année, la réussite éducative est le budget le plus important de la Ville. Bénéficiant d'une croissance démographique forte, Montpellier a lancé un programme de construction d'écoles capable de s'adapter à l'arrivée de nouveaux élèves montpelliérains. Ainsi, 11 nouveaux établissements sont programmés à horizon 2024.

### **Près de 10 M€ investis cette année dans le patrimoine scolaire**

Cet été, des actions d'aménagements, rénovations, constructions ont été réalisées dans 78 écoles afin de répondre aux besoins des différents établissements. Au total, la Ville aura consacré, en 2017, 9.9 M€ à son patrimoine scolaire qui regroupe 123 écoles publiques.

### **14 classes de CP dédoublées**

Dans le cadre des réformes lancées en matière d'éducation, il est désormais demandé aux communes de pouvoir accueillir les élèves de CP situés en réseaux d'éducation prioritaire (REP+) par groupes de 12 élèves maximum. 14 écoles élémentaires de Montpellier sont concernées par ce projet. Elles sont donc équipées afin de travailler en petits groupes dans des espaces de travail dont la surface est modifiable à tout moment de la journée.

### **Montpellier expérimente la semaine de 4 jours dans 3 groupes scolaires dès la rentrée 2017-2018**

Avant l'été 2017, Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a proposé au Ministre de l'Education nationale de faire de Montpellier une ville pilote en matière de réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2017-2018. Ainsi, trois groupes scolaires vont expérimenter cette année la semaine de 4 jours. Selon les résultats obtenus et dans l'objectif que les enfants se recentrent sur les apprentissages des notions essentielles, la mise en place de la semaine de 4 jours sera



envisagée à partir de la rentrée scolaire 2018-2019, selon les modalités établies avec les parents d'élèves, les professeurs et les fédérations concernés.

### **« Ma cantine autrement », pour une restauration scolaire optimisée, de qualité et éco-responsable**

Le projet « Ma cantine autrement » qui a débuté en 2015, s'échelonne jusqu'en 2020 et poursuit les objectifs suivants : optimiser la qualité de la distribution des repas dans les restaurants scolaires, lutter contre le gaspillage alimentaire, éveiller les enfants à l'alimentation, former les personnels en charge de la distribution des repas à l'aliment, à l'équilibre nutritionnel et à l'accompagnement du temps du repas, développer l'intégration de produits issus du circuit de proximité et de l'agriculture biologique dans les menus, optimiser la gestion de la production de la Cuisine centrale. Destinée à fluidifier le service de restauration, et dans une démarche éducative d'apprentissage de l'autonomie pour les enfants, le premier self-service de la Ville de Montpellier, situé au sein du groupe scolaire Alain Savary-Hélène Boucher, a été inauguré le jour de la rentrée scolaire 2017-2018.

### **La Ville engagée auprès des familles par l'action sociale et éducative**

La Ville a toujours œuvré pour une école plus solidaire. Cette année, de nouveaux projets donneront tout leur sens à l'action sociale à laquelle la Ville de Montpellier est si attachée, en donnant aux petits Montpelliérains l'occasion de s'ouvrir aussi à l'art, à la musique, au sport,...

## A Montpellier, 11 nouveaux établissements à horizon 2024

### A la rentrée 2018, ouverture du groupe scolaire Germaine Richier (quartier Ovalie)

Afin de répondre au développement du quartier Ovalie, la Ville de Montpellier construit un nouveau groupe scolaire qui sera dénommé Germaine Richier sur l'ancien site de l'école d'arts appliqués Studio M. Livré pour la rentrée scolaire 2018, ce groupe scolaire accueillera **10 classes élémentaires, 5 classes de maternelle, des locaux communs (restaurant, office) et des équipements périscolaires**. En termes d'aménagements extérieurs, le groupe scolaire disposera d'une cour, d'un préau, d'un jardin pédagogique et d'un patio planté.

Ce nouveau groupe scolaire se distingue également par son **ambition énergétique**. En effet, la **création d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) s'inscrit dans une démarche environnementale plus globale** (confort d'été, éclairage naturel, traitement de la ventilation...). L'école disposera de salles d'activités et de motricité pour que les enfants puissent bénéficier d'activités dans des locaux adaptés à leurs besoins.

*Coût total de l'opération : 12M€*



*Perspective du groupe scolaire Germaine Richier, vue depuis le parvis – Crédit photo : Agence d'architecture MDR*





*Perspective du groupe scolaire Germaine Richier – Crédit photo : Agence d'architecture MDR*

## **A la rentrée 2019, ouverture d'une école sur le site de l'EAI (quartier Croix d'Argent) et du groupe scolaire Benoitte Groult (quartier Hôpitaux-Facultés)**

### **. Construction du groupe scolaire EAI de 15 classes et d'une école annexe de 5 classes pour la calendreta**

Ce nouvel établissement s'intègre au programme de renouvellement urbain de la friche militaire EAI engagé par la Ville.

A terme, le site offrira 2500 logements dont les premiers seront livrés fin 2019.

La Ville accompagne le renouvellement urbain par la mise en service d'équipements publics à la hauteur des besoins.

Le projet s'organisera en deux phases :

- la première phase comprendra la construction d'une partie du groupe scolaire comprenant 5 classes maternelle et une restauration ainsi que l'école annexe pour la calendreta (maternelle et élémentaire),
- la seconde phase comprendra la construction de l'autre partie du groupe scolaire à savoir 10 classes élémentaires, accompagné de ses services périscolaire.

Cette opération s'inscrit dans une opération immobilière comprenant des logements et des parkings en sous-sol.

Les écoles seront situées au rez-de-chaussée et au premier niveau.

L'ouverture pour la phase 1 est prévue à la rentrée 2019. Les travaux débuteront au 4ème trimestre 2017.

*Coût de l'opération : 15M€ TTC (phase 1 et phase 2)*

*Maître d'œuvre : Ignacio Prego Architectures et KcomK*

### **. Groupe scolaire Benoit Groult**

L'importante évolution démographique du quartier Malbosc, partie intégrante du secteur Hôpitaux/Facultés justifie la construction de ce nouveau groupe scolaire qui comprendra à terme 15 classes sur environ 3 400 m<sup>2</sup> de surface :

- 10 classes élémentaires avec les locaux annexes indispensables (bureaux, salle multimédia, salle d'activité),
- 5 classes maternelles et leurs locaux annexes (bureaux, dortoirs, salle de psychomotricité, salle multimédia),
- l'espace périscolaire : restaurant scolaire et office de restauration.

Les travaux ont débuté au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

A la rentrée 2019, sera également livrée l'extension de l'école maternelle Pape Carpentier (quartier Celleneuve), avec la construction de 3 classes supplémentaires.

*Coût de l'opération : 12M€ TTC*

*Maître d'œuvre : Ville de Montpellier*

## **8 autres établissements d'ici à 2024**

La Ville a par ailleurs programmé la construction de 8 établissements supplémentaires d'ici à 2024 dans des secteurs à forte poussée démographique :

### **- 2020 : Rive gauche**

15 classes (5 maternelles et 10 élémentaires) afin de répondre aux besoins des nouvelles opérations immobilières envisagées dans le quartier de Port Marianne et de Pompignane.

*Coût estimatif : 11M€*

### **- 2021 : Restanque**

20 classes afin de répondre au déficit d'accueil déjà existant et des nouvelles opérations programmées dans le quartier. *Coût estimatif : 14M€*

### **- 2021 : Mosson Grand Mail (en lien avec Pierres Vives)**

20 classes afin de répondre notamment aux besoins des quartiers Mosson et Pierres Vives.

*Coût estimatif : 14M€*

### **- 2021 : Boutonnet / Beaux Arts**

7 à 8 classes afin de répondre à la nécessité de trouver de nouvelles capacités d'accueil dans le quartier.

*A partir de 2022, quatre établissements scolaires seront programmés jusqu'en 2024.*

## Près de 10 M€ investis cette année dans le patrimoine scolaire

Comme chaque année, la Ville de Montpellier a réalisé pendant la période estivale, des opérations d'aménagement et de maintenance dans les écoles de la Ville pour répondre aux besoins des différents établissements et garantir aux familles, une rentrée et une année scolaire dans les meilleures conditions. Rénovation de toitures, réalisation d'aménagements extérieurs (clôtures, cours, préaux...) et intérieurs (peinture, sol, faux-plafonds, électricité...), travaux d'entretien des équipements sanitaires, de mise en sécurité et en conformité étaient planifiés.

Au total, la Ville a consacré, en 2017, 9.9 M€ à son patrimoine scolaire qui regroupe 123 écoles publiques, maternelles et élémentaires, réparties sur 72 sites soit 185 000 m<sup>2</sup> de locaux qui accueillent plus de 21 000 élèves. D'autres mesures ont été mises en place afin d'optimiser le confort et les conditions de travail des élèves et des enseignants.

### Aménagement des classes de CP situées en zone de réseaux d'éducation prioritaire (REP+)

Dans le cadre des réformes lancées en matière d'éducation, il est désormais demandé aux communes de pouvoir accueillir les élèves de CP situés en réseaux d'éducation prioritaire (REP+) par groupes de 12 élèves maximum.

Les 14 écoles élémentaires de Montpellier concernées par ce projet ne disposent pas toutes de locaux vacants permettant ce dédoublement. Ainsi, en concertation avec l'Education Nationale et les enseignants, la Ville de Montpellier a offert aux enseignants l'opportunité de créer, à la rentrée scolaire 2017, des espaces plus confidentiels délimités par des cloisons modulables telles que des claustras sur roulettes, afin de travailler en petits groupes dans des espaces de travail dont la surface est modifiable à tout moment de la journée.

En fonction des aménagements souhaités par chacune des écoles, des claustras seront proposés soit dans les classes directement concernées, soit dans des salles d'activité.

D'autres aménagements ont également été nécessaires tels que la pose d'un second tableau avec éclairage et la fourniture de mobilier complémentaire.

**L'investissement consacré à l'aménagement de ces classes s'élève à 110 000€ (50 000 € pour l'achat de claustras et 60 000 € pour l'achat de mobilier complémentaire).**





## 78 écoles ont bénéficié de travaux cet été

### Les 7 opérations les plus importantes menées par la Ville cet été

Parmi les 78 écoles qui ont bénéficié de travaux cet été, les 7 chantiers les plus importants ont concerné les établissements suivants :

- **école élémentaire Julie Daubié (Cévennes)** : mise en conformité du restaurant scolaire, création de locaux pour le personnel et l'accueil des élèves, réfection du préau et reprise partielle de la cour de récréation.

Montant des travaux : 245 000€.

- **école élémentaire Joseph Delteil (Cévennes)** : création d'un local de 40 m<sup>2</sup> dédié à l'extension de la salle du réfectoire et travaux connexes.

Montant des travaux : 170 000€.

- **école maternelle Geneviève Bon (Cévennes)** : réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse, des sanitaires et remplacement des menuiseries dans le dortoir.

Montant des travaux : 105 000€.

- **école élémentaire Alain Savary (Croix-d'Argent)** : travaux de mise aux normes du restaurant scolaire et aménagement d'un espace dédié au self-service pour le réfectoire élémentaire.

Montant des travaux : 130 000€.

- **école élémentaire Georges Simenon (Croix-d'Argent)** : travaux de rénovation de l'étanchéité, d'isolation thermique et de remplacement des menuiseries.

Montant des travaux : 375 000€.

- **écoles Jeanne d'Arc et Chaptal (Centre)** : travaux de ravalement des façades.

Montant des travaux : 205 000€.

- **écoles Kergomard et Daviler (Centre)** : rénovation des sanitaires, peinture des façades, rénovation et réaménagement des bureaux, des salles des professeurs et de la buanderie.

Montant des travaux : 300 000€.

### Création de jeux peints au sol par des artistes plasticiens pour 6 écoles

En 2017, pour la 3<sup>ème</sup> année de réalisation, des jeux peints au sol par des artistes plasticiens ont été créés pour les six écoles suivantes et pour un investissement total de 21 000€ :

- école maternelle Jacques Prévert, quartier Mosson
- école maternelle Marguerite Yourcenar, quartier Hôpitaux – Facultés
- école maternelle Geneviève Anthonioz de Gaulle, quartier Centre
- école maternelle Pablo Neruda, quartier Mosson
- école élémentaire Charles Dickens, quartier Près-d'Arènes
- école élémentaire Jeanne Deroin, quartier Cévennes



De gauche à droite et de haut en bas :  
 Aire de jeu des écoles Geneviève  
 Anthonioz de Gaulle (Artiste : Mme  
 Cazhilac), Jacques Prévert (Artiste : M.  
 Sanchez), Marguerite Yourcenar (Artiste :  
 M. Richer), école Charles Dickens  
 (artiste : Mme Adra), école Pablo Néruda  
 (artiste : M. Guth Shumacher) école  
 Jeanne Deroin (Artiste : Mme Guerin) –  
 Crédits photos : Ville de Montpellier





## **Du mobilier et des fournitures scolaires pour 9 nouvelles classes**

**Neuf nouvelles classes ouvrent à la rentrée scolaire 2017/2018, pour lesquelles la Ville de Montpellier est chargée de fournir et d'installer le mobilier scolaire ; un investissement qui s'élève à 64 000€.**

La Ville assure également l'ajout de mobilier dû à l'augmentation des effectifs dans certaines écoles, le remplacement du mobilier vétuste ou inadapté ou encore les déménagements et réaménagements des locaux scolaires. En 2017, le budget relatif à ces interventions s'élève 270 000€.

## **Création de locaux de repli pour le personnel municipal**

**Quatre écoles ont bénéficié d'une création ou d'une amélioration des locaux de repli pour les agents municipaux pour un budget de 200 000€.**

Ces quatre écoles sont :

- école Antoine Balard, quartier Mosson
- école Jacques Prévert, quartier Mosson
- école Julie Daubié, quartier Cévennes
- groupe scolaire Hélène Boucher / Alain Savary, quartier Croix-d'Argent

## **Mise en place d'un dispositif de sécurisation des écoles face au risque « intrusion malveillante / attentat »**

**Dans le cadre de la circulaire du 13 avril 2017 « Instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et établissements scolaires », la Ville de Montpellier consacre, en 2017, une enveloppe de 2 110 000€ à la mise en place, dans toutes les écoles, d'ici Noël, de systèmes d'alarmes anti intrusions malveillantes et risques d'attentats.**

Dans les prochaines années, d'autres mesures seront mises en place pour renforcer la sécurisation du périmètre des écoles telles que : serrures électroniques, visiophones, renforcement et occultation des clôtures, modifications des portails et portillons, barreaudage sur les vitrages extérieurs en rez-de-chaussée notamment.

Pour réaliser ces travaux, un budget pluriannuel d'un montant de 5M€ a été voté au budget prévisionnel 2017.



## Montpellier expérimente la semaine de 4 jours dans 3 groupes scolaires dès la rentrée 2017-2018

Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a proposé au Ministre de l'Éducation nationale de faire de Montpellier, une ville pilote en matière de réforme des rythmes scolaires, dès la rentrée scolaire 2017-2018, en mettant en œuvre des premières expérimentations sur trois groupes scolaires. Selon les résultats obtenus et dans l'objectif que les enfants se recentrent sur les apprentissages des notions essentielles, la mise en place de la semaine de 4 jours sera envisagée à partir de la rentrée scolaire 2018-2019, selon les modalités établies avec les parents d'élèves, les professeurs et les fédérations concernés.

### Trois groupes scolaires pilotes dans la mise en œuvre de la semaine de 4 jours

Dès septembre 2017, une expérimentation de la semaine de 4 jours, avec le mercredi libéré, sera menée sur trois groupes scolaires dont un situé en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville :

- Jean Moulin / Ingrid Bergman,
- Jean Zay / Sergueï Prokofiev,
- Jean Mermoz / Vasco de Gama.

Cette expérimentation **permettra de réfléchir à plusieurs organisations possibles en matière d'horaires**. Pour rappel, l'organisation mise en place depuis septembre 2014 sur les 123 écoles de la Ville de Montpellier est la semaine de 4,5 jours avec la programmation de TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Cette expérimentation de la semaine de 4 jours permettra également de **tester des thématiques qui pourraient être proposées pendant le temps périscolaire après la classe** :

- accompagnement à la scolarité par les enseignants en école élémentaire,
- sensibilisation artistique,
- citoyenneté et vie collective.



## ORGANISATION ACTUELLE DE LA SEMAINE DE 4,5 JOURS

### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h45 – 8h45 : accueil du matin  
8h45 – 11h45 : temps scolaire  
11h45 – 13h45 : temps méridien  
13h45 – 16h : temps scolaire  
16h – 17h30 : temps d'activités périscolaires  
17h30 – 18h30 : accueil du soir

### Les mercredis :

7h45 – 8h45 : accueil du matin  
8h45 – 11h45 : temps scolaire  
11h45-12h30 : sortie échelonnée  
Dès 12h30 : accueil de loisirs

## DEUX ORGANISATIONSTESTEES POUR LA SEMAINE DE 4 JOURS

### 1<sup>ère</sup> organisation

#### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h45 – 8h30 : accueil du matin  
8h30 – 12h00 : temps scolaire  
12h – 14h : temps méridien  
14h – 16h30 : temps scolaire  
16h30 – 17h30 : études, activités  
17h30 – 18h30 : accueil du soir

#### Les mercredis :

8h-18h : accueil de loisirs au centre de loisirs Jean Moulin

### 2<sup>ème</sup> organisation

#### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h45 – 8h45 : accueil du matin  
8h45 – 11h45 : temps scolaire  
11h45 – 13h45 : temps méridien  
13h45 – 16h45 : temps scolaire  
16h45 – 17h45 : études, activités  
17h45 – 18h30 : accueil du soir

#### Les mercredis :

8h-18h : accueil de loisirs au centre de loisirs Jean Moulin

En parallèle de cette expérimentation, **un travail de réflexion sera mené avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative pour :**

- affiner l'organisation des temps scolaires et périscolaires au regard des expérimentations proposées en 2017-2018,



- travailler avec les associations sur leur implication à compter de septembre 2018,
- remettre en place un accueil extrascolaire le mercredi, adapté aux besoins des familles,
- associer la communauté éducative à la réflexion sur cette réforme des rythmes scolaires.

**Le passage à la semaine de 4 jours implique, pour le personnel municipal des trois groupes scolaires en expérimentation :**

- l'allongement du temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- le retrait du temps scolaire le mercredi matin et l'adaptation des temps de travail des personnels ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et personnels de l'animation,
- la réouverture de l'ALSH Moulin, le mercredi en journée avec l'adaptation des plannings des personnels de la filière animation.

Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan mi-octobre pour adapter l'organisation aux besoins

**CHIFFRES CLES SUR LES TAP**

Coût des TAP pour la collectivité : 6.5 M d'€

Aide de l'Etat : 2.3 M d'€ (fond d'amorçage perçu en 2015 et 2016)

Nombre d'associations intervenant sur les TAP : 175 projets retenus pour l'année 2016/2017

Nombre d'agents participant aux TAP : 1 025 agents mobilisés,

- > 63 responsables ALAE,
- > 174 animateurs titulaires,
- > 350 animateurs vacataires mobilisés chaque soir,
- > 23 éducateurs sportifs,
- > 110 enseignants,
- > 305 intervenants associatifs mobilisés chaque soir.



*Crédit photo – Ville de Montpellier*

## « Ma cantine autrement », pour une restauration scolaire optimisée, de qualité et éco-responsable

Le projet « Ma cantine autrement » a débuté en 2015 et s'échelonne jusqu'en 2020.

Ainsi, la Ville de Montpellier poursuit les objectifs suivants :

- **optimiser la qualité de la distribution des repas dans les restaurants scolaires,**
- **lutter contre le gaspillage alimentaire** au sein de la restauration scolaire,
- **éveiller les enfants à l'alimentation,**
- **former les personnels** en charge de la distribution des repas à l'aliment, à l'équilibre nutritionnel et à l'accompagnement du temps du repas,
- **développer l'intégration de produits issus du circuit de proximité et de l'agriculture biologique** dans les menus,
- **optimiser la gestion de la production** de la Cuisine centrale.

### LES ACTIONS DEJA REALISEES DEPUIS 2015 DANS LE CADRE DU PROJET « MA CANTINE AUTREMENT »

- Février 2014 : lancement du tri des bio-déchets dans 10 écoles volontaires
- Janvier - février 2015 : travail d'allotissement précis sur certaines familles de produits : pain, fruits, céréales
- Juin 2015 : signature d'une convention de dons alimentaires avec la Société Saint Vincent de Paul
- Juin 2015 : lancement du repas alternatif éco-citoyen
- Juillet - août 2015 : rédaction d'un nouveau plan alimentaire
- Août - décembre 2015 : création de cycles de menus saisonniers
- Septembre 2015 : lancement du nouveau système de réservation des repas
- Janvier 2016 : introduction du pain biologique
- Janvier 2016 : riz 100 % Camargue
- Janvier 2016 : pomme 100 % Héraultaise

## Les quatre axes de travail du projet

### 1- La politique d'achat alimentaire

La Ville de Montpellier a développé une **politique d'achat volontariste** en vue de développer un **approvisionnement de proximité** ainsi qu'une **introduction pertinente et cohérente de produits issus de l'agriculture biologique.**

### 2- Une gestion de la production pour des repas maîtrisée

Une gestion de la production alimentaire optimale doit garantir **une production saine, de qualité régulière et couvrant les besoins quotidiens des écoles et des centres de loisirs de la Ville.** Au regard du volume important de repas à produire et du nombre important de points de livraison, **un plan alimentaire a été mis en place autour de la constitution de menus par**

**saison facilitant ainsi l'approvisionnement local.** La Ville de Montpellier a mis en place des **recettes adaptées aux enfants en tenant compte de leur appréciation des menus et des repas à thème tous les mois, ceci pour éviter le gaspillage alimentaire.** Enfin, des **repas alternatifs éco citoyen** (sans protéines animales) sont proposés une fois par mois pour éduquer et sensibiliser à une alternative aux protéines animales.

### **3- La distribution des repas dans les restaurants scolaires améliorée**

La restauration scolaire est un des vecteurs essentiels de la transmission des bonnes pratiques alimentaires et **doit permettre de recréer, lors du temps du repas, le lien fondamental entre la production primaire et la consommation du plat élaboré, « de la fourche à la fourchette ».**

Une bonne connaissance des aliments, de leurs apports au quotidien et de l'équilibre nutritionnel en général de la part des enfants, mais aussi des personnels en charge des repas, doit permettre d'éveiller au goût mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire.

### **4- La valorisation des biodéchets**

Depuis 2016, la Ville a engagé **un plan de généralisation du tri des biodéchets dans ses restaurants scolaires.** Ainsi **fin juin 2017, près de 40 restaurants scolaires triaient leurs biodéchets, soit 50% des restaurants scolaires de la Ville.** Cette opération de sensibilisation s'achèvera au printemps 2018 puisque les 84 restaurants scolaires de la Ville trieront leurs biodéchets. Ces derniers seront valorisés par l'usine AMETYST.

Ce plan de généralisation du tri des biodéchets dans ses restaurants scolaires est **une action forte menée par la Ville de Montpellier pour éduquer et sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

## **Lutter contre le gaspillage alimentaire**

La lutte contre le gaspillage alimentaire **connaît ces dernières années, un regain d'intérêt dans les politiques publiques,** notamment parce qu'elle est liée à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

En **France, cela s'est traduit par la signature en juin 2013 du « Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire »,** pacte signé par les acteurs de la chaîne alimentaire et mené en cohérence avec les politiques publiques telles que le Programme national pour l'alimentation ou le programme national de prévention des déchets. Ce **Pacte national définit le gaspillage alimentaire comme « de la nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire, est jetée, perdue, dégradée ».** Les résultats de 2016 montrent que, dans les six restaurants scolaires pilotes de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le poids des restes par repas et par enfant est passé de 157 g à 119 g. Cela représente une baisse significative de 24 % des restes dans l'assiette, et une preuve de l'efficacité de la démarche mise en place par la Ville de Montpellier.

### La table de tri, véritable outils pédagogique

Afin de sensibiliser au plus près, à la fois les personnels et les élèves, deux tables de tri avec pesée intégrée ont été achetées par la Ville de Montpellier. Véritables outils pédagogiques et ludiques, elles ont été mises à disposition des six restaurants scolaires pilotes du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire d'avril à juin 2017 (1 table de tri, pendant 1 mois, dans chaque restaurant scolaire). Afin de permettre à l'ensemble des restaurants scolaires de la Ville de bénéficier de ce dispositif, deux tables supplémentaires vont être achetées d'ici la fin de l'année.



*Une table de tri à la cantine. Crédit photo : Ville de Montpellier*

## Les actions à venir pour 2018 et 2019

**Dans le cadre du projet « Ma cantine autrement », la Ville de Montpellier prévoit de développer davantage sa politique d'achat de proximité avec :**

En 2018 :

- l'allotissement du marché fruits et légumes, produit par produit, pour faciliter l'introduction des producteurs locaux sur les productions territoriales notamment (tomate, salade, melon, pastèque...),
- l'intégration de nouveaux produits bio comme des salades fraîches composées, du chou rouge, ...

En 2019 :

- l'ajout de viandes issues des productions labellisées (la volaille par exemple), et les produits laitiers bio.



## LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITÉ CENTRALE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE (UCPA)

L'actuelle Unité Centrale de Production (cuisine centrale) a atteint depuis 2014 son seuil de production maximal et ne pourra bientôt plus répondre aux besoins des restaurants scolaires de la Ville de Montpellier.

L'analyse de l'étude de faisabilité technique et financière permettrait de **procéder à la construction d'une Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA) d'une capacité de production de 25 000 repas/jour**. En effet au regard du coût estimatif, très proche de l'estimation d'une construction neuve et de l'incertitude autour des réseaux et de la structure du site existant, il apparaît plus pertinent, performant et cohérent d'opter pour une construction neuve permettant de répondre aux besoins de la Ville dans un premier temps (autour des 16 000 repas/jour en 2020) et aux besoins d'autres communes dans un deuxième temps.

Le calendrier prévisionnel, pour une **conception-réalisation pourrait être le suivant :**

- **Choix du lauréat** conception-réalisation : **fin 2018**
- **Lancement des travaux** : **été 2019**
- **Gros œuvre** terminé : **début 2020**
- **Ouverture de l'outil de production** : **septembre 2020**

## LES CHIFFRES CLES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

- 1 770 000 repas fabriqués par an
- 84 restaurants scolaires
- 12 800 repas servis chaque jour aux enfants, soit plus de 50 % de la population scolaire
- Plus de 18 000 enfants inscrits dans les restaurants scolaires





## La Ville engagée auprès des familles par l'action sociale, culturelle et éducative

Premier budget de la Ville, l'éducation demeure une priorité. En plus du patrimoine scolaire, la Ville œuvre pour une école plus solidaire, en finançant notamment l'intégralité des temps d'activités, en proposant des projets musicaux et artistiques novateurs, en lançant tout au long de l'année des opérations de sensibilisation des enfants au bien-être.

### Des temps d'activités périscolaires toujours gratuits

Depuis 2014, la Ville propose gratuitement aux familles les temps d'activités périscolaires ce qui représente pour la collectivité un effort financier annuel de 4,2M€.

Durant l'année scolaire 2017-2018, 61% des enfants scolarisés dans les écoles de Montpellier participeront chaque soir à ces activités, soit 13 000 enfants.

Leur mise en œuvre mobilise 674 intervenants municipaux chaque jour : responsables ALAE (63), animateurs permanents (174), vacataires (entre 300 et 350 chaque soir), enseignants (110) et 300 intervenants associatifs.

Cette année 205 activités différentes (175 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet) seront proposées aux enfants des écoles de Montpellier.

### Deuxième édition de l'opération « J'agis pour ma santé » dans 6 nouvelles écoles

**Forte de son succès, l'opération « J'agis pour ma santé » sera renouvelée durant cette nouvelle année scolaire dans 6 écoles des quartiers du contrat de ville.**

Afin de contribuer à l'éducation à la Santé des plus jeunes, la Ville et la Métropole de Montpellier ont imaginé une opération expérimentale de prévention destinée aux enfants de 9 écoles des quartiers du contrat de ville. Lancée le 27 février 2017 dans une première école – Alain Savary, située dans le quartier Pas du loup - Val de Croze – cette opération menée sur les temps périscolaires avait pour objectif de diffuser des messages adaptés et compréhensibles par tous pour sensibiliser les enfants et leurs parents, **en insistant sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène bucco-dentaire et l'activité physique, afin de les rendre acteurs de leur santé.** Cette sensibilisation est aussi passée par la rencontre et l'échange pédagogique entre les enfants, les parents et les professionnels de la prévention santé. A ce titre, «J'agis pour ma santé» est un projet collectif et transversal qui a associé notamment les personnels municipaux des écoles, les familles ainsi que de nombreux partenaires parmi lesquels la Faculté d'Odontologie, le Centre Epidaure - ICM, la CPAM de l'Hérault, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de l'Hérault et les Laboratoires Pierre Fabre Oral Care.



*Promotion de l'activité physique à l'école Alain Savary. Crédit photo : Ville de Montpellier*

## **Démos, le Dispositif d'Education Musicale à vOcation Sociale**

Le projet Démos est un dispositif de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Grâce à lui, et ce pendant 3 ans, 105 enfants (7 groupes\* de 15 enfants) de Montpellier Méditerranée Métropole, âgés de 7 à 12 ans, vont découvrir la musique classique et jouer d'un instrument au sein d'un orchestre symphonique.

Ce projet à dimension nationale, coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, et lancé à Montpellier le 10 juin 2017, est destiné à des enfants habitant des quartiers relevant de la Politique de la Ville ainsi que des zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. Il agit là où l'accès à l'éducation artistique et culturelle est rendu difficile en raison de facteurs économiques et sociaux, ou de l'éloignement géographique des structures d'enseignement.

Démos défend ainsi l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale. Dynamique territoriale, intégration sociale, éducation artistique, accès à la culture, pédagogie de l'enseignement musical, action citoyenne, les enjeux de ce dispositif sont multiples.

\*Ces 7 groupes sont issus des quartiers Paillade-Mosson, Hauts de Massane, Val de Croze, Celleneuve, Près d'Arènes, Castries et Courmonterral.



## ArtÔmomes, et l'art s'invite dans les écoles

La Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole disposent d'un fond de d'œuvres (essentiellement des peintures) actuellement en cours d'inventaire. Elles souhaitent à cette occasion mettre certaines de ces œuvres d'art à la disposition des écoles afin de sensibiliser les enfants à la culture et aux arts. Grâce à cette initiative appelée *ArtÔmomes*, chaque école de la Ville et de la Métropole de Montpellier pourra disposer d'œuvres afin de les exposer dans ses locaux et de s'en servir de base pour des travaux pédagogiques (chaque œuvre sera agrémentée d'un texte explicatif qui fournira des informations sur l'artiste et sur l'œuvre). Ce projet devrait débuter en 2018.



## Les écoles visitées par Philippe Saurel à l'occasion de la rentrée scolaire

A l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018, Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Isabelle MARSALA, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée à la Réussite éducative inaugurent de nouveaux équipements réalisés au sein de deux groupes scolaires.

### 1- Inauguration des travaux de rénovation du groupe scolaire Victor Hugo/Paul Bert – Louis Figuiet (quartier Centre) pour améliorer le confort et le fonctionnement des établissements

Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Louis Figuiet / Victor Hugo ont été réalisés en deux phases. Une première phase de travaux de remise aux normes des dortoirs et des sanitaires a été réalisée en 2015 par le service architecture de la Ville sur l'école maternelle Louis Figuiet.

La seconde phase de travaux a porté sur la réalisation de travaux destinés à créer, d'une part, une meilleure communication entre les deux écoles et, d'autre part, à augmenter la capacité de ces établissements en transformant des locaux jusqu'alors sous exploités ou inoccupés. En découlent l'amélioration du confort et du fonctionnement général du groupe scolaire. Cette seconde phase de travaux menée durant l'année scolaire, a donc permis de créer trois classes supplémentaires, une cour suspendue qui deviendra, à terme, un jardin, une salle de motricité et une ferme pédagogique dotée de lapins pour les enfants de l'école maternelle. Ces travaux ont également consisté à mettre en conformité les bâtiments dans le respect de l'application des normes et de la réglementation en vigueur, notamment pour la mise en accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite. Enfin, l'ensemble des façades intérieures et extérieures a été rénové.

*Coût de l'opération : 2.4 M€ dont 1.7M€ TTC dédiés à la seconde phase des travaux*

*Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier*

*Maître d'œuvre : NAS Architecture*





## 2- Visite de l'école élémentaire Heidelberg bénéficiant d'aménagements permettant l'accueil de 12 élèves maximum dans les classes de CP REP +

Dans le cadre de la mise en place d'aménagements permettant l'accueil de 12 élèves maximum dans les classes de CP REP+, l'école Heidelberg bénéficie d'équipements importants : **28 tables et 28 chaises, 4 claustras de séparation, 3 tableaux fixes et 1 tableau mobile, 6 armoires basses, 4 armoires hautes, 2 rayonnages, 2 bureaux de maîtres avec chaises.** Ces équipements, d'un montant de 7 350 €, vont ainsi permettre de créer 2 espaces permettant l'accueil de petits groupes.

L'école Heidelberg a par ailleurs bénéficié de travaux de rénovation cette année :

- Réfection des joints métalliques de façade côté cour
- Création d'une entrée d'école portail +préau + sécurisation
- Ouverture sur clôture et reprise d'enrobé
- Réfection des urinoirs sanitaire garçons
- Mise en peinture des portes métalliques RDC sous préau
- Réfection complète des clôtures plateau sportif

*Montant de ces travaux : 72 500 €*

## 3- Inauguration de la restructuration du restaurant scolaire du groupe scolaire Alain Savary – Hélène Boucher (quartier Croix d'Argent) et de la création du premier self-service de la Ville pour améliorer le service de restauration scolaire

Jusqu'à présent, le restaurant scolaire des écoles Savary-Boucher était constitué d'un office unique. Les travaux réalisés pendant l'été ont consisté à séparer l'office unique présent jusque-là en deux offices distincts :

- le premier, dit « propre », est un office dédié à la préparation,
- le second, dit « sale », est quant à lui consacré au nettoyage et à l'évacuation des restes et déchets.

D'autre part, la première file dédiée au self-service de la Ville de Montpellier a été créée dans l'espace du restaurant scolaire consacré aux élèves de l'école élémentaire.

### . Séparation de l'office unique en deux offices distincts

La séparation de l'office unique en deux offices distincts permet de fluidifier le service de restauration scolaire puisque désormais les circuits d'approvisionnement, de service et de débarrassage, de lavage et d'évacuation ne se croiseront plus. L'office a ainsi été divisé en deux dans le sens de la longueur pour créer et conserver les accès extérieurs pour chacun des deux espaces.

Chaque office créé bénéficie d'un siphon de sol, d'une VMC et d'une climatisation. Les moteurs des frigos et de la climatisation sont situés en façade pour améliorer le confort des enfants.





**. Création de la première file dédiée au self-service dans les écoles de la Ville, dans l'espace du restaurant scolaire consacré aux élèves de l'école élémentaire**

Une file « self-service » a été ajoutée dans l'espace du restaurant scolaire réservé aux élèves du cours élémentaire. Destinée à fluidifier le service de restauration, cette file dédiée au self-service s'inscrit également dans une démarche éducative d'apprentissage de l'autonomie pour les enfants.

Ce mode de distribution permet également de sensibiliser les enfants à l'équilibre nutritionnel par un accompagnement de qualité, une prise en compte de la particularité de chacun et une présentation des plats qualitative. La création de ce self-service permettra également de renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire au travers d'une meilleure gestion des portions distribuées et de la création d'une zone de tri des biodéchets.

*Coût de l'opération : 130 000€ TTC, hors matériel dédié au self-service*

*Maître d'œuvre : Ville de Montpellier*

## LES CHIFFRES CLES DE L'EDUCATION A MONTPELLIER

**123 écoles, 21 906 élèves** (chiffres au 10/08/2017)

- 8 767 élèves inscrits à l'école maternelle
- 13 139 élèves inscrits à l'école élémentaire

**Budget 2017 : 90,4M€**

- Investissement : 29,5M€
- Fonctionnement : 10,8M€
- Personnel : 50,1M€

### Restauration scolaire

- 1 770 000 repas fabriqués par an
- 84 restaurants scolaires
- 12 800 repas servis chaque jour aux enfants, soit plus de 50 % de la population scolaire
- Plus de 18 000 enfants inscrits dans les restaurants scolaires

### Temps d'activités périscolaire

- 13 000 enfants y participent, soit 61 % de la population scolaire
- 21 ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) municipaux et 23 ALSH associatifs : 2500 places

### Personnel

- 1 245 agents titulaires (personnel d'entretien, ATSEM, animateurs) auxquels s'ajoutent :
- 350 animateurs vacataires,
- 300 animateurs associatifs,
- 160 enseignants mobilisés chaque jour dans le cadre des activités des Temps d'Activités Périscolaires.

**CONTACT PRESSE**

Laure CHAZOILLER  
Attachée de presse  
Direction des Relations Presse  
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 49 19 - 06 02 09 11 38  
l.chazouiller@montpellier3m.fr



montpellier.fr

